

Réf: Dossier N° 102322

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « EXPERIENCE CREATIVE » en abrégé « EC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI II, Lot 126, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERIENCE CREATIVE » en abrégé « EC »

Objet : La Communication, La Technologie, Le commerce Général, Le Bâtiment et les travaux Publics et les Services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI II, Lot 126, Ilot 7

Dirigeant(s) : M DJOMAN JESUKON LOUIS-ARNAULD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04134 du 12/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20385/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

